

**MÉMOIRE DÉPOSÉ À LA COMMISSION SUR
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC.**

Titre

L'agriculture durable, oui : mais pas sur mon dos!

Par

**Stéphane Bisailon
Producteur agricole**

À

St-Jean-sur-Richelieu

21 mars 2003

INTRODUCTION

Fier d'être producteur agricole

Je suis la huitième génération de la famille à travailler et à vivre sur la ferme, laquelle avec mon frère, je rêve d'acheter au moment jugé opportun. Mais le transfert est une affaire délicate à gérer; j'ai à cœur de bien le réaliser pour répondre aux attentes de l'ensemble des membres de la famille. Dans la trentaine, je suis père d'une fillette de 7 ans et mon frère d'un poupon de 5 mois. En 1989, j'ai décidé de retourner à l'agriculture après avoir effectué des études en informatique et en administration. Grâce à la formation continue, j'ai terminé mon DEC en agriculture. En toute humilité, je considère être un agriculteur impliqué dans ma communauté. En effet, je suis administrateur du Syndicat de base de l'Acadie ainsi que du Syndicat des producteurs de cultures commerciales de St-Jean-Valleyfield et je me porte volontaire comme négociateur pour représenter les producteurs à la Fédération des producteurs de légumes de transformation du Québec.

Profil de la ferme

J'ai acheté ma première terre en 1991 dans la municipalité de St-Jacques-le-Mineur en Montérégie-Ouest où l'on compte 56 producteurs dont la grande majorité œuvre en grandes cultures. Nous représentons environ 5% de la population de St-Jacques. Mon père, mon frère et moi cultivons une superficie de 750 hectares, excluant le boisé et les cours d'eau qui peuvent représenter facilement 100 hectares. Chacun est propriétaire de ses lots de terre; la machinerie et les immeubles sont la propriété du trio. Notre premier objectif est de travailler pour le bien de notre famille et de notre communauté. En somme, l'amélioration de notre entreprise familiale est pour moi, une préoccupation de tous les jours.

Une ferme qui travail à se diversifier

En 2002, j'ai cultivé par ordre d'importance, du maïs-grain, du soya à consommation humaine, des haricots de conserverie et de l'orge. Je cherche ainsi à diversifier les

cultures pour favoriser, entre autre, la biodiversité de mes sols. Je cultive le maïs-grain parce que c'est une culture rentable en regard des unités thermiques maïs disponibles dans ma région, des opportunités de mise en marché et du programme d'assurance-stabilisation. Le haricot est cultivé pour diversifier les travaux et les revenus de la ferme qui augmentent la sécurité du revenu familial. Enfin, je cultive l'orge car je suis déterminé à faire ressusciter cette céréale à paille, malgré qu'elle soit difficilement rentable et couverte par le programme d'assurance-stabilisation.

Bouleversements à la ferme

Je suis producteur agricole et je travaille sur la ferme pour faire vivre ma famille. En fait, les revenus de la ferme doivent être suffisants pour faire vivre les trois familles. Pour réussir cet objectif en agriculture, nous avons été obligés d'acheter des terres, de procéder à des travaux lourds pour améliorer le fond de terre et d'introduire des nouvelles techniques à la ferme et ce, dans le but de pouvoir vivre décemment de mon métier d'agriculteur.

En ce qui a trait à la commercialisation des céréales, je dois spécifier que ma région compte peu d'acheteurs; je réussis tout de même à vendre mon maïs à des intégrateurs porcins pour leur fiabilité et leur ponctualité dans les paiements. Dans ce contexte, un ralentissement important et prolongé du secteur porcin affecterait sans contredit mon entreprise. Je vends également aux États-Unis surtout pour désengorger notre marché envahi par les grains américains, importés au Québec sans raison valable; je considère que ces importations, si elles ne sont pas mieux contrôlées peuvent devenir une menace à la rentabilité des fermes comme la mienne. Au niveau du soya, le marché du Québec est plutôt limité car il n'y a pas de grandes usines pour le conditionner. Je dois donc me tourner vers l'Europe et l'Asie pour le vendre. Les producteurs de grandes cultures de ma région profiteraient d'un secteur de la transformation mieux développé. Conséquemment, les besoins en tourteau de la région sont comblés par des importations en provenance de l'Ontario. Enfin, je vends mes haricots sous contrat de production avec Kraft (forme d'intégration) dont les clauses sont fixées à la suite de plusieurs rencontres de négociation avec l'Association des

marchands détaillants en alimentation du Québec. Chose certaine; je cherche toujours à améliorer mon réseau d'acheteurs dans le but de stabiliser le revenu familial.

POINT DE VUE D'UN PRODUCTEUR DE CÉRÉALES RELATIF À LA CONSULTATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION PORCINE.

À titre d'agriculteur professionnel et soucieux de travailler à l'amélioration de sa profession, je suis attentif à tous les débats qui interrogent ma façon de vivre et de gagner ma vie. Car je pense que cela est mon devoir d'agriculteur. Je m'intéresse particulièrement à la question du développement de la production porcine puisque le ministre André Boisclair a évoqué son intention de s'attaquer à la culture du maïs et pointe du doigt ceux qui comme moi cultivent le maïs et nous accusent de polluer délibérément notre environnement. Ce que je réfute de toutes mes forces. Dans ma région en Montérégie-Ouest, le bilan phosphore est négatif. Et si je me réfère à mes analyses, mes sols ont la capacité à recevoir du lisier ou du fumier pour apporter à mes plantes les éléments minéraux dont elles ont besoin pour croître. En utilisant ainsi des engrais organiques, je diminue l'utilisation des engrais minéraux et les coûts se rattachant à l'opération de fertilisation en plus d'augmenter l'activité microbienne du sol. L'accessibilité de ces engrais organiques devient donc un facteur déterminant dans leur utilisation à la ferme. Toute mesure qui empêcherait la production de fumier ou de lisier près de ma ferme est susceptible de rendre leur utilisation difficile.

De plus, j'aimerais rappeler à la Commission que la raison principale de produire des céréales est de nourrir les gens qui nous entourent selon des méthodes agronomiques appropriées et reconnues. Jusqu'à présent, j'ai toujours livré mes céréales à des prix abordables dont la qualité est irréprochable pour la satisfaction des consommateurs. Mais est-ce que les consommateurs paient le juste prix? À cette question, je vous dis : Non. Bien que mon coût de production diminue, les coûts liés aux nombreuses normes et réglementations changeantes en matière agricole sont considérables et ne sont pas rémunérés dans le prix de vente de mes céréales. Il ne faut pas oublier qu'un prix abordable implique qu'il faut que je répartisse mes frais de production sur un volume suffisant de céréales. Ce qui explique la tendance observée, soit l'augmentation de la taille des fermes familiales. Les nouvelles règles environnementales contribuent

également à l'expansion des entreprises agricoles à cause du coût inhérent à leur application.

Malgré tout, j'aimerais vous rappeler que le panier d'épicerie des consommateurs québécois fut payé le 8 février dernier. Au Canada, le consommateur consacre 9,9% de ses dépenses totales à sa facture d'aliments et aux boissons non alcoolisées; la même facture représente 11,8% des dépenses pour les ménages allemands, 14,2% pour les ménages français, 16,3% en Nouvelle-Zélande et 23,9% au Mexique. (La Presse). Je me pose et me répète continuellement deux questions fondamentales: **1- Pourquoi les agriculteurs ou 2% de la population, assument-ils seuls, les coûts se rattachant à l'agriculture durable, alors qu'elle est promue par l'ensemble de la société?** À titre d'exemple, j'estime pour ma ferme que l'introduction des bandes riveraines de trois mètres va me coûter près de 3 995\$, excluant le coût d'achat et les intérêts s'y rattachant. **2- Pourquoi, depuis la privatisation des services du MAPAQ auprès des agriculteurs, les aides de l'État pour relever le défis environnemental qui s'impose, fondent, comme neige au soleil?** J'aimerais vous présenter à ce sujet les propos de monsieur Luc Bérubé, président de l'Association des conseillers en agroenvironnement : *«Le financement actuel des clubs-conseils en agroenvironnement est désuet, car il ne tient pas compte des nouveaux et futurs objectifs environnementaux du gouvernement en matière d'assainissement agricole.»* (TCN semaine 13-02-03 page 17).

Mes efforts pour protéger l'environnement

Avant toute chose, je tiens à souligner que les producteurs sont les premiers gardiens de la nature car notre coffre à outil ou la terre cultivable, est non renouvelable et fortement taxée, soit dit en passant. Pour cette raison, je travaille étroitement avec un Club Agroenvironnemental pour améliorer mes connaissances à l'égard de la protection de mon environnement et rentabiliser mes investissements. Ainsi, j'applique les intrants de façon raisonnés, je cherche à introduire les fumiers (volailles) pour remplacer les engrais chimiques, j'effectue les travaux nécessaires pour stabiliser les berges et j'ai installé le nombre de drains nécessaires pour capter les eaux en surplus. J'opte pour

l'introduction du travail minimum du sol, je récupère mes huiles usées et les pesticides sont gardés loin de la portée de mes enfants et des cours d'eau avoisinants. Il ne faut pas perdre de vue que ces mesures représentent un investissement important que j'ai décidé de financer et ce, à la suite d'une analyse technico-économique de mon entreprise. Toute autre nouvelle mesure devrait faire l'objet d'une telle démarche sur laquelle je me base pour prendre des décisions éclairées. Mais au rythme avec lequel les gouvernements et les municipalités changent leurs lois et règlements en matière environnementale pour contrer le développement porcin, je crains que cela devienne de plus en plus difficile de prendre les bonnes décisions pour le développement durable de mon entreprise.

EN GUISE DE CONCLUSION

Suggestions et recommandations

1. Le gouvernement doit réintroduire des mesures d'aides en matière agricole pour contrer la disparition des fermes en général causée par l'émergence des nouvelles technologies (no-till, brise-vent, bandes riveraines), souvent trop coûteuses pour être assumées seules par les agriculteurs qui ne demandent qu'à augmenter leur efficacité, tout en protégeant leur environnement, demeurer rentable et durable.
2. Il faut que le gouvernement oriente davantage le développement de la recherche en fonction du bien public plutôt que de laisser les grandes firmes dictées l'orientation des recherches. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement devrait financer adéquatement les chercheurs oeuvrant au MAPAQ.
3. Il faut trouver des moyens efficaces pour que les producteurs puissent rattraper le niveau de vie moyen des autres professionnels oeuvrant dans les centres urbains tout en conservant la taille des fermes à dimension humaine et dont la gestion et la liberté décisionnelle demeurent la fierté de la famille.
4. L'agriculture durable est un choix de société qui doit se concevoir dans le cadre d'un nouveau modèle de développement pour la société tout entière. Le gouvernement avec le milieu agricole doit travailler ensemble pour informer et sensibiliser le grand public à la spécificité de l'agriculture, notamment d'interdire les grandes chaînes alimentaires de fixer des prix dérisoires et d'en faire la promotion pour attirer le consommateur. Une telle pratique va à l'encontre de l'agriculture durable puisque celle-ci implique et engendre un fardeau économique supplémentaire pour l'agriculteur. Ce dernier ne peut se permettre de vendre à rabais ses haricots, cultivés en respectant l'environnement pour le bien de l'ensemble de la société.

5. Le manque de vision de nos gouvernements qui se sont faits complices d'un modèle basé sur la production et la croissance par l'adoption de règles pures et dures de l'économie de marché, les rendent imputables. C'est pourquoi, ils doivent réparer les pots cassés et doivent recommencer à financer adéquatement les efforts de tous les agriculteurs, toute production confondue, en matière environnementale.
6. Les ministères concernés devraient cesser de changer à un rythme effarant les lois, les règlements et les normes environnementales en agriculture. Ces changements freinent la prise de décision des producteurs, augmentent le niveau de stress chez les producteurs et éloignent la relève du métier d'agriculteur ou les invitent à s'associer avec un intégrateur pour débiter dans le métier.
7. Les gouvernements devraient rétablir la crédibilité des organismes oeuvrant en agriculture notamment l'Agence canadienne des aliments et le MAPAQ.
8. Les gouvernements du Canada et du Québec devraient adopter des politiques agricoles et commerciales qui protègent les producteurs d'ici. Ces mêmes gouvernements devraient développer des programmes de crédits agricoles adéquats et flexibles pour mieux les arrimer avec les politiques agricoles des autres pays tels que les États-Unis et l'Union européenne qui continuent à financer largement leur agriculture, comparativement au Québec.
9. La production porcine est là pour rester. Ce secteur devrait se développer à l'intérieur d'un plan de développement régionalisé dûment soutenu financièrement pour répondre aux défis environnementaux et sociaux du milieu. En effet, les normes environnementales changeantes des ministères et les règlements abusifs des municipalités limitant le droit de produire engendrent un coût important pour les entreprises agricoles, lequel devrait être assumé par l'ensemble de la société.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mes recommandations; soyez assuré que je continuerai à suivre les travaux de la Commission qui seront, je l'espère positifs pour les producteurs agricoles du Québec.